

GV
Paris

Nivault
Costa
& Colson
Avocats

Aix★Marseille
université
Socialement engagée



14 décembre 2023

Arnaud Colson

Etude de cas franco-brésilien



Université Aix Marseille

Master 2 Fiscalité Européenne et Internationale





« Etape par étape » - grille d'analyse

1/ Typologie de contribuable

2/ Impôt visé

3/ Lieu de résidence

4/ Période d'imposition

5/ Nature des revenus

6/ Source(s) des revenus / Convention(s) fiscale(s) bilatérale(s) applicable(s)

7/ Calcul des revenus

8/ Calcul du crédit d'impôt

9/ Remplissage de la déclaration



« Etape par étape » - application

1/ Personne physique

2/ Impôt sur le revenu

3/ Domiciliation fiscale en France

4/ IR 2023 relative à l'année 2022 / arrivée en France le 01/08/2022

5/ Revenus de capitaux mobiliers, loyers, traitements et salaires

6/ Source brésilienne

7/ Calcul des revenus

8/ Calcul du crédit d'impôt égal à l'impôt étranger avec base forfaitaire

9/ Formulaires n°2042, 2047, 3916



Éléments de droit comparé / Contexte

Taux marginal d'imposition IR en France :

45%

Tranche annuelle de revenu à partir de 168 994 €

Taux marginal d'imposition IRPF au Brésil :

27,5%

Tranche annuelle de revenu à partir de 10 500 €

Retenue à la source en droit brésilien applicable aux dividendes pour les personnes non-résidentes : 0%

Retenue à la source en droit brésilien applicable aux produits de placement à revenu fixe pour les personnes non-résidentes : 15%

Imposition des revenus de capitaux mobiliers en France : 12,8% + 17,2%